Modèles génératifs et industries créatives : menace pour la création ou nouveau levier d'innovation ?

Introduction : à l'aube d'une révolution créative

L'émergence des modèles génératifs, capables de créer des images, textes, musiques ou vidéos sur simple commande, marque un tournant dans le domaine de la créativité numérique. De DALL·E à Midjourney pour les images, ChatGPT pour le texte, ou OpenAl Sora pour la vidéo, ces outils repoussent les frontieres de l'autonomie créative. Utilisé aussi bien par des amateurs que par des professionnels, ils suscitent un mélange d'enthousiasme et de crainte. Car s'agit-il d'un formidable vecteur d'innovation ou du début d'une ère ou les artistes risquent d'être remplacés ?

Comment fonctionnent ces modèles?

Ces IA sont entraînées sur d'immenses corpus d'images, de textes ou de fichiers sonores etc. Elles imitent les styles et génèrent des contenus inédits, mais non toujours cohérents ou originaux. Si la qualité s'améliore rapidement, des anomalies persistent erreurs contextuelles, hallucinations, répétitions de motifs, mauvaises représentations parfois révélatrices des limites à cette génération de contenu.

Des usages révolutionnaires et accessibles

La créativité devient plus accessible, en effet un créateur amateur peut générer une illustration professionnelle en quelques secondes, un producteur de musique composer des ambiances originales via Sora, un vidéaste concevoir des story-boards automatisés. Selon un rapport du World Economic Forum, l'adoption de ces technologies transforme déja les industries des médias, du divertissement et du sport, nécessitant une approche complète et centrée sur l'humain [1].

Menaces juridiques et économiques

Derrière le gain de productivité, émergent de lourdes tensions. Des illustrateurs américains, comme Sarah Andersen, Kelly McKernan et Karla Ortiz, ont porté plainte contre Stability AI, Midjourney, DeviantArt et Runway, accusant ces entreprises d'utiliser leurs œuvres sans consentement pour entraîner leurs modèles. Une première décision judiciaire de Californie a

permis au procès de continuer [2][4]. En parallèle, Disney et Universal ont attaqué Midjourney en juin 2025 pour reproduction non autorisée de leurs personnages emblématiques (Shrek, Spider-Man...), signalant un tournant dans la régulation juridique des contenus IA [9].

Effets sur les métiers créatifs

Certains craignent que l'automatisation grignote les métiers créatifs. Pourtant, d'après des analyses, 69 % des professionnels estiment que ces outils favorisent leur créativité plutôt que la remplacent, et 97 % se déclarent à l'aise avec leur adoption [5]. Toutefois, d'autres études montrent qu'une surreprésentation des modèles IA pourrait appauvrir la diversité des contenus, en uniformisant les styles [6].

Co-création : le nouvel horizon

De nombreux créatifs explorent désormais l'IA générative comme partenaire de travail : écriture collaborative avec ChatGPT, création d'image mixant styles humains et IA, musique assistée par IA. De nouveaux métiers émergent : ingénieur de prompts, curateur de générativité, monteur semi-automatisé... Cela amène à se questionner sur la notion même d'auteur : qui est le véritable créateur ?

Mise en perspective - Vers une régulation des IA créatives

Face à l'essor incontrôlé des modèles génératifs, plusieurs initiatives émergent pour définir un cadre réglementaire spécifique à la création algorithmique.

Au niveau européen, la version finale de l'IA Act (2024) prévoit un encadrement différencié selon les risques, et pourrait imposer une transparence accrue sur les données d'entraînement, ainsi qu'un marquage obligatoire des contenus générés. Des réflexions sont aussi en cours sur la création d'un droit voisin pour les artistes dont le style a été exploité, même en l'absence de copie directe.

Aux États-Unis, la jurisprudence commence à se structurer. Le jugement partiel rendu en 2024 dans l'affaire Andersen vs. Stability Al autorise la poursuite pour violation potentielle du droit d'auteur par ingestion massive d'images protégées [2]. D'autres procès majeurs (Universal vs. Suno, Disney vs. Midjourney) pourraient accélérer l'émergence de principes de «usage raisonnable» adaptés à l'IA.

Mais au-delà du droit, des voix s'élèvent pour promouvoir une gouvernance partagée de l'innovation créative : plateformes de transparence, rémunération automatisée (via

blockchain ou licences collectives), certification des IA éthiques... La régulation du futur sera sans doute techno-juridique.

Mise en perspective - Créatifs et IA, la naissance de nouveaux métiers

Loin de l'image dystopique d'une IA remplaçant les artistes, de nombreux professionnels s'approprient déja ces outils comme des extensions créatives. On voit émerger de nouveaux rôles hybrides, à l'interface entre création, ingénierie et narration :

- Prompt designer : spécialiste de la formulation d'instructions efficaces pour générer des visuels ou des textes ciblés.
- Curateur IA : chargé de filtrer, sélectionner, affiner les résultats issus des IA génératives pour les intégrer dans des productions culturelles.
- Réalisateur algorithmique : intègre des générateurs de scripts ou de storyboards dans des projets cinématographiques.
- Artiste compositeur augmenté : travaille en boucle avec une lA musicale pour générer des séquences, les moduler, puis les intégrer dans une œuvre humaine.

Ces métiers montrent que l'enjeu n'est pas d'opposer l'humain et la machine, mais coordonner leur complémentarité. La compétence clé devient la capacité a maîtriser, critiquer et détourner l'outil génératif au service d'une intention.

Conclusion : régulation et éducation pour une créativité augmentée

Les modèles génératifs offrent un potentiel inédit aux industries créatives, mais soulèvent des défis majeurs : protection des droits d'auteur, équité, diversité des styles, et soutien aux créateurs vulnérable. Les procès en cours comme ceux impliquant Stability AI ou Midjourney rappellent la nécessité d'un cadre juridique clair [4][9].

Au-delà de la loi, une éducation à l'usage responsable de l'IA, associer à des mécanismes d'autorégulation au sein de la communauté créative, sera essentielle. L'avenir ne doit pas être un choix entre IA ou artistes, mais bien une collaboration augmentée, où la technologie amplifie l'esprit créatif sans l'effacer.

Références

- [1] World Economic Forum / Accenture (2025). The impact of GenAl on the creative industries.
- [2] Reuters (May 8 2024). Stability Al, Midjourney should face artists' copyright case.
- [3] AP News (2024). Getty Images drops copyright allegations against Stability AI.
- [4] The Verge (Aug 13 2024). Artists' lawsuit against Stability Al and Midjourney gets more punch.
- [5] Forbes (Jun 23 2024). Generative AI as a killer of creative jobs? Hold that thought.
- [6] Doshi & Hauser (Dec 2023). Generative AI enhances creativity but reduces diversity. arXiv.
- [7] Lin Kyi, Mahuli et al. (Jan 2025). Governance of Generative Al in Creative Work. arXiv.
- [8] Wired (Nov 2023). Meet the lawyer leading the human resistance against Al.
- [9] Time / Wired (Jun 11 2025). How the Disney–Midjourney lawsuit could reshape the battle over AI and copyright.